Service médias – parution du 8 mai 2017

**Les femmes dans des fonctions de direction – progrès à bas niveau**

**Dans le cadre de l’étude menée chaque année sur les salaires des managers, Travail.Suisse, l’organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, examine aussi la proportion de femmes dans les conseils d’administration et les directions d’entreprises suisses. Les chiffres de l’étude montrent que la représentation des femmes dans les directions d’entreprises continue à stagner à très bas niveau. Par contre, dans les conseils d’administration, la part des femmes suit une évolution positive à première vue. Mais en comparaison avec d’autres pays européens de l’ouest, la Suisse occupe l’une des dernières places. Cela montre une fois de plus que la discussion sur la réglementation des quotas est urgente.**

*Miriam Hofstetter, collaboratrice du projet salaires des managers*

La part des femmes dans les directions des entreprises étudiées par Travail.Suisse était de 6 pourcent en 2016. Si l’on considère le graphique ci-dessous, l’évolution des dernières années indique une stagnation entre 4 et 6 pourcent. On ne voit donc pas d’évolution claire vers le seuil de 20 pourcent demandé de divers côtés. Le fait qu’il n’y ait pas une seule femme dans les directions de 15 des 26 entreprises étudiées est à considérer comme particulièrement critique. Cela correspond à une proportion de 60 pourcent de cercles directionnels purement masculins. Le pourcentage des femmes dans les conseils d’administration s’élevait en 2016 à 24 pourcent. Cela confirme la montée continuelle des dernières années mais on reste toujours bien en-dessous des 30 pourcent demandés dans le

cadre de la révision du droit de la société anonyme.

Graphique 1: Pourcentage des femmes dans le Conseil d’administration et la Direction de l’entreprise 2002-2016. Source : représentation propre, Travail.Suisse

Le fait qu’en 2016 13 pourcent des nouvelles personnes dans les directions d’entreprises et 28 pourcent dans les conseils d’administration des entreprises étudiées par Travail.Suisse étaient des femmes laissent un certain espoir pour le futur. Les derniers chiffres du *Schillingreports 2017*[[1]](#footnote-1) confirment cette évolution positive mais montrent aussi clairement que le pourcentage de femmes dans des fonctions dirigeantes reste désespérément bas. Cela vaut la peine à cet égard de jeter un regard au-delà de la frontière ; on constate alors, en particulier en comparaison européenne, que la Suisse reste toujours clairement à la traîne et que le besoin de rattrapage est patent.

**La Suisse, lanterne rouge en comparaison européenne**

Selon les données du *Peterson Institute for International Economics[[2]](#footnote-2)* la Suisse se situait en 2016 concernant la représentation des femmes dans les directions des entreprises à la pitoyable 56ème place sur 59 pays examinés. Pendant que la proportion des femmes atteint près de 40 pourcent en Norvège, elle dépasse 20 pourcent dans des pays comme l’Italie, la Suède ou la Finlande. La Suisse se démarque clairement avec 8 pourcent selon l’étude.

Un tableau semblable se dégage des conseils d’administration. Selon les chiffres du Schillingreports 2017[[3]](#footnote-3) et une étude du Crédit Suisse[[4]](#footnote-4) la Suisse se situe là aussi à l’une des dernières places pour la représentation des femmes. La Norvège est encore une fois en tête avec un pourcentage de femmes de plus de 40 pourcent. Mais aussi la France, la Suède, l’Italie, la Finlande et maintenant l’Allemagne atteignent des valeurs de plus de 30 pourcent pendant que la Suisse, selon l’étude du Crédit suisse, avec un pourcentage de femmes de 13.4 pourcent, est bien en-dessous de la moyenne européenne et de la moyenne globale.[[5]](#footnote-5) La Suisse se retrouve de fait en matière de représentation féminine plus près de pays comme l’Inde ou la Thaïlande que des pays voisins européens.

Ce fait effrayant est en particulier redevable aux progrès remarquables réalisés par de nombreux pays européens au cours des dernières années. En Norvège, en Belgique, en France, en Italie, aux Pays-Bas et en Allemagne, les quotas de femmes dans les conseils d’administration des plus grandes entreprises sont aujourd’hui réalité. Alors que la Norvège prévoit de lourdes sanctions si les objectifs ne sont pas atteints, la plupart des autres pays ne prévoient pas de sanctions. Pour la Suisse, la comparaison peut être très intéressante avec l’Allemagne qui a introduit un quota de 30 pourcent de femmes dans les conseils d’administration en 2016. Cinq mois après l’introduction du quota, le pourcentage de femmes était déjà au-dessus de 30 pourcent et presque deux tiers des entreprises cotées au DAX remplissent les quotas prescrits.[[6]](#footnote-6)

*Graphique 2: Pourcentage des femmes dans la Direction de l’entreprise et le Conseil d’administration. Source : Credit Suisse Research 2016*

**Des quotas doivent aussi devenir réalité en Suisse**

Dans le cadre de la révision du droit de la société anonyme, bientôt traitée au Parlement, le Conseil fédéral propose un quota de femmes de 30 pourcent dans les conseils d’administration et de 20 pourcent dans les directions des entreprises cotées à la bourse. Il n’y a pas de mécanismes de contrôle éprouvés et de sanctions, revendiqués préalablement par Travail.Suisse. En cas de non-respect des quotas, les entreprises seraient simplement obligées de se déclarer selon le principe « comply or explain ». Même si ce projet, sans possibilité de sanctions concrètes, paraît être un peu un tigre de papier, il représente cependant un pas dans la bonne direction au vu du très grand besoin de rattrapage de la Suisse. Le projet n’est pas seulement soutenu par la gauche. Des experts de droite reconnaissent aussi que, dans le cadre du mandat constitutionnel de l’égalité, il faut faire quelque-chose et s’expriment en faveur de l’introduction d’un quota de femmes dans la révision en cours du droit de la société anonyme.[[7]](#footnote-7)

Travail.Suisse soutient le projet comme pas important bien qu’hésitant vers un rapport équilibré des sexes dans les positions dirigeantes. L’époque, où une grande partie des entreprises demeure purement en mains masculines, devrait enfin appartenir au passé. L’exemple du canton de Bâle-ville montre que c’est possible : en seulement une année, on a atteint en ville de Bâle un quota de femmes de 33 pourcent dans les entreprises publiques ou parapubliques. Cet exemple, ainsi que celui de l’Allemagne, montrent clairement que l’introduction de quotas peut faire bouger les choses et ce qu’il faut faire maintenant en Suisse pour parvenir à l’objectif d’une meilleure représentation des femmes dans l’économie.

Travail.Suisse, Hopfenweg 21, 3001 Bern, Tel. 031 370 21 11, info@travailsuisse.ch,

[www.travailsuisse.ch](http://www.travailsuisse.ch)

1. Schillingreport 2017 (Medienmitteilung): http://www.schillingreport.ch/de/home [↑](#footnote-ref-1)
2. PIIE (2016): https://piie.com/publications/working-papers/gender-diversity-profitable-evidence-global-survey [↑](#footnote-ref-2)
3. Schillingreport 2017 (Medienmitteilung): http://www.schillingreport.ch/de/home [↑](#footnote-ref-3)
4. Credit Suisse Research (2016): https://www.credit-suisse.com/ch/de/about-us/media/news/articles/media-releases/2016/10/de/gender-3000.html [↑](#footnote-ref-4)
5. L’étude du Credit Suisse et le Schillingreport 2017montrent un chiffre nettement plus faible pour la représentation des femmes dans les conseils d‘administration que l’étude de Travail.Suisse. Cela s’explique par la composition différente des entreprises étudiées. [↑](#footnote-ref-5)
6. NZZ (13.6.2016): https://www.nzz.ch/wirtschaft/wirtschaftspolitik/gleichstellung-in-unternehmen-deutschland-erreicht-frauenquote-ld.88581 [↑](#footnote-ref-6)
7. Tages-Anzeiger (22.4.2017): An der Frauenquote schneiden sich Männergeister [↑](#footnote-ref-7)